

Cadre d'engagement en thérapie fonctionnelle

Phytothérapie — Soins énergétiques — Coaching

Cabinet Au Néroli d'Or — Julien Gillioz

1212 Grand-Lancy

En faisant appel aux services du Cabinet Au Néroli d'Or, vous reconnaissez et acceptez les conditions suivantes.

1. Nature de l'accompagnement

Le suivi en phytothérapie proposé a pour objectif d'accompagner et de compléter un suivi médical conventionnel. Il ne se substitue en aucun cas aux traitements prescrits par un médecin ou un spécialiste, et ne dispense pas de consulter son médecin habituel pour tout problème de santé.

Le thérapeute ne pose aucun diagnostic médical. Les recommandations sont établies sur la base de l'anamnèse, des informations transmises par le patient, des résultats d'analyses biologiques, des rapports médicaux éventuels, ainsi que des collaborations avec les professionnels de santé impliqués dans le suivi.

2. Engagement du patient

L'engagement personnel du patient constitue une composante essentielle du parcours thérapeutique. Le patient s'engage à :

- informer le thérapeute de toute modification de son état de santé,
- signaler tout effet indésirable,
- communiquer tout traitement médical en cours,
- collaborer activement au suivi.

Les ajustements des recommandations se font uniquement lors des consultations, sauf cas exceptionnel nécessitant une consultation intermédiaire.

3. Utilisation des recommandations

Le respect des recommandations de posologie, de durée de cure et des modalités de prise des préparations phytothérapeutiques incombe au patient. Toute modification sans validation préalable du thérapeute dégage celui-ci de toute responsabilité.

La phytothérapie nécessite un ajustement progressif et personnalisé. Les initiatives personnelles en matière de compléments alimentaires ou de protocoles de détoxification sont déconseillées sans validation préalable du thérapeute ou du médecin traitant.

4. Communication et suivi

Aucun ajustement thérapeutique n'est effectué par SMS ou messagerie instantanée. Les modifications sont réalisées lors des consultations ou, dans certains cas exceptionnels, lors d'une visioconférence facturée au tarif des consultations d'urgence.

5. Données médicales

Les données personnelles et médicales collectées dans le cadre du suivi thérapeutique sont traitées de manière confidentielle. Les notes personnelles du thérapeute restent sa propriété.

6. Annulation des rendez-vous

Toute consultation doit être annulée ou déplacée au minimum **24 heures à l'avance** (jours ouvrables).

En cas d'annulation tardive (moins de 24h avant le rendez-vous) ou d'absence non signalée, un montant forfaitaire de **CHF 80.-** sera facturé pour le créneau réservé.

Merci de votre compréhension et du respect de ce délai.

7. Acceptation des conditions

En faisant appel aux services du Cabinet Au Nérolé d'Or, vous reconnaissez avoir pris connaissance des présentes conditions et accepter le cadre d'accompagnement proposé.